



Au croisement rue du Midi, chemin des Marronniers et avenue Chamossaire vers le Nord

© 2010 Michel Bühler

CATEGORIE	Urbaine/architecturale
SITUATION	Aigle (VD) - Site «Au coeur de la Ville»
POPULATION	8'757 habitants
SITE D'ETUDE	15 ha
SITE DE PROJET	3 ha
SITE PROPOSE PAR	Ville d'Aigle
PROPRIETAIRES DU SITE	Appartenance aux privés

TYPE DE COMMANDE APRES LE CONCOURS :
Etude d'un nouveau plan de quartier.

TRANSFORMATION DU SITE

Situé en plein cœur de ville, de la place de la Gare à la place de l'Hôtel de Ville, le site est composé de bâtiments classés, trace de l'époque où la traversée d'Aigle était le seul passage pour rejoindre l'Italie et, en cœur d'îlot, des bâtiments reflétant le passé industriel tels les grands moulins.

La Commune souhaitant éviter l'étalement urbain cherche à densifier son centre-ville.

Par ailleurs, un récent sondage auprès de la population montre le réel besoin de redynamiser ce centre, perçu comme non attractif.

STRATEGIE DE LA VILLE

Les objectifs du projet sont de redynamiser ce secteur du centre ville et de mettre en valeur le patrimoine architectural.

Le site pourrait faire office de rotule entre plusieurs secteurs limitrophes en cours de requalification (place du Marché et rues attenantes, concours d'urbanisme pour un nouveau quartier de logements Sous-le-Bourg).

La rue du Midi qui traverse la parcelle est un axe historique.

Le site jouxte au Nord la zone «administrative» composée de l'Hôtel de Ville, du Tribunal de District et du poste de Police.



DEFINITION DU SITE

La Ville d'Aigle est au cœur du Chablais, entre montagnes, plaine du Rhône et plaine du Léman.

La majorité des parcelles sont privées et les propriétaires sont impliqués dans l'évolution de leur ville.

Le secteur est hétéroclite, composé de bâtiments anciens à vocation de logement le long des rues, et de bâtiments divers industriels ou d'activités.

Le site est desservi par le réseau de TP (ligne de train AL et bus urbain).

La gare CFF (à 2 mn) place Aigle à 30 mn de Lausanne et 1h15 de Genève.

NOUVELLE MOBILITE

La Ville d'Aigle est située au cœur d'un maillage ferroviaire (lignes de plaine et montagne conduisant directement à 9 stations alpines) et routier.

Les mobilités douces sont à promouvoir.

Le stationnement individuel devrait être limité afin d'éviter une trop forte augmentation du trafic dans ce secteur sensible.

Deux parkings couverts sont situés à proximité du site.

Le projet doit prendre en compte la très bonne connexion aux réseaux de transports publics existants (la ligne de train AL passe dans le centre de la ville, donnant à Aigle une image très singulière).

NOUVEAUX MODES DE VIE

Suite au développement de la ville d'Aigle à l'Ouest des voies de chemin de fer, la vieille ville est entrée dans une phase de « déclin » : Baisse de fréquentation des commerces, espaces publics délaissés, activités réduites. La population a donné son verdict : 50 % des Aiglons trouvent le centre-ville peu attrayant. Le secteur d'Europain est un des maillons à revitaliser pour atteindre l'objectif fixé par la Commune : Eviter que la vieille ville ne devienne une coquille vide.

Cette démarche pose la question du devenir des centres anciens fortement concurrencés par les développements périphériques, la construction de centres commerciaux, véritables morceaux de ville.

NOUVEL ENVIRONNEMENT DURABLE

Mobilité douce, gestion des eaux, énergies renouvelables.

europan 11 - Suisse - Aigle



© José Crespo

Prises de vues semi-aériennes sans et avec le site de projet



© José Crespo

